Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 14/01/2025 - 834 - 2016 B 00154 - 817 700 818 - ABI TAXI

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le 14 JAN. 2025
Numéro : 834

ABI TAXI
PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 11 AVRIL 2024

L'an 2023, le 11 avril, au Ulis, Monsieur CHALAL Lakhdar, associé unique et président de la société ABI TAXI, société par actions simplifiée au capital de 1000 €, immatriculée au RCS de Evry sous le numéro 817.700.818, et dont le siège social est situé à 9 allée des amonts 91940 les Ulis.

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2023.

A pris les décisions ci-après relatives à :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- L'affectation du résultat
- La mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 et se soldant par un bénéfice de 37 903 euros.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 1156 euros.

Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 37 903 euros au compte report à nouveau.

Troisième décision :

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président, savoir :

- Monsieur Lakhdar CHALAL, associé unique Président, a perçu de la société, au titre de ses fonctions, une rémunération d'un montant global brut annuel de 20 815,00 euros, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

- Monsieur Lakhdar CHALAL, détient dans les livres de la société un compte courant, pour lequel Monsieur Lakhdar CHALAL n'a perçu aucun intérêt.

Quatrième décision :

Au vu de l'article L. 232-25 l'associé unique précise que les comptes annuels ne seront pas rendus publics

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique *Mr CHALAL Lakhdar*



SAS ABI TAXI
9 ALL DES AMONTS

91940 LES ULIS

N° SIRET :81770081800013
Code NAF :4932Z

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Durée 12 mois

Document établi par :

SAS SOFIE
41 Rue Pierre Brossolette
91130 RIS ORANGIS

Tel. 01 69 02 77 60
Fax. 01 69 06 08 01
Siret 32236767300041

RAPPORT DE L'EXPERT COMPTABLE

Etat exprimé en **euros**

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de ***la mission de présentation des Comptes Annuels*** *de l'entreprise* ***SAS ABI TAXI****, pour l'exercice du* ***01/01/2023*** *au* ***31/12/2023****, et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes générales définies par l'Ordre des Experts-Comptables.*

A la date de mes travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**752 647**	euros
Chiffre d'affaires :	**121 718**	euros
Résultat net comptable :	**37 903**	euros

Aucun événement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

Fait à Ris Orangis
Le

Signature de l'Expert Comptable

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2024

Désignation de l'entreprise : SAS ABI TAXI — 9 ALL DES AMONTS — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 91940 LES ULIS

SIRET : 8 1 7 7 0 0 8 1 8 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122023 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122022 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014	602 500	016	602 500	602 500
	Immobilisations corporelles*		028	70 399	030 31 445	38 954	53 034
	Immobilisations financières* (1)		040		042		634
	Total I (5)		044	**672 899**	048 **31 445**	**641 454**	**656 167**
ACTIF CIRCULANT	Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	3 500	070	3 500	
		Autres * (3)	072	110	074	110	989
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	107 266	086	107 266	86 755
	Charges constatées d'avance *		092	317	094	317	
	Total II		096	**111 193**	098	**111 193**	**87 744**
	Total général (I + II)		110	**784 092**	112 **31 445**	**752 647**	**743 911**

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126 100	100
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134 205 883	174 306
	Résultat de l'exercice	136 **37 903**	**31 578**
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 **244 887**	**206 983**
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 127 534	167 721
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166 612	806
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 5 932)	172 32 321	23 009
	Comptes courants d'associés	173 347 293	345 392
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 **507 760**	**536 928**
	Total général (I + II + III)	180 **752 647**	**743 911**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: **SAS ABI TAXI** — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31122023 (1)	Exercice N-1 clos le 31122022 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		
	Production vendue : biens	215		
	Production vendue : services * (dont export et livraisons intracommunautaires)	217		
		210		
		214		
		218	121 718	118 776
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		
	Autres produits	230	1	1 011
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	**121 718**	**119 787**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)	242	28 570	37 257
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE : 243 : 1 043)	244	1 299	1 159
	Rémunérations du personnel *	250	20 815	19 744
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	252	9 111	8 528
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al 3 du C.G.I. 255)	254	14 080	14 080
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259	262		1
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)	264	**73 876**	**80 770**
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	**47 843**	**39 017**
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)	280		
	Produits exceptionnels (IV)	290		
	Charges financières (V)	294	1 430	1 867
	Charges exceptionnelles (VI) — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347	300	1 156	
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	7 353	5 573
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	310	**37 903**	**31 578**
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	**37 903**	314
Réintégration	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	7 353	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	1 156	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986 ; Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989 ; Zone de revitalisation rurales (44 quindecies) 138			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 ; Bassins d'emplois à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992	342		
	ZAMG (44 quindecies) 345 ; Investissements et souscriptions outre-mer 344 ; Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993			
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127			
	dont divers* : Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655 ; Déduction exceptionnelle simulateur de rendement 641	350		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies E) 649 ; Déductions exceptionnelles (art 39 decies F) 990			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1, Déficit col. 2)	352	**46 412**	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables :*..... dont imputés sur le résultat :			360
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS (Bénéfice col. 1, Déficit col. 2)	370	**46 412**	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

DGFiP N° 2033-C2024

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **SAS ABI TAXI** — Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	602 500	412		414		416	602 500	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	70 399	462		464		466	70 399	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	634	482		484	634	486		
TOTAL		490	**673 532**	492		494	**634**	496	**672 899**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	17 365	552	14 080	554		556	31 445
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	**17 365**	572	**14 080**	574		576	**31 445**

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS. 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées ou mises de poste à poste, mises hors service ou reintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5
	FORD S-MAX				
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif* ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,80 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

(4) **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **SAS ABI TAXI** — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montan à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales. agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	
Déficits de l'exercice			860	
Total des déficits restant à reporter			870	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	16 913
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	4 349
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(5)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2024

Désignation de l'entreprise : SAS ABI TAXI — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012023 et clos le : 31122023 — Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel *	376	1
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	121 718
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	**121 718**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	**1**

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	10 165
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	18 406
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	**28 571**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée — **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	137	**93 147**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022	
Effectifs au sens de la CVAE			023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence	024		160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023 N° SIRET 817700818000013

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABI TAXI

ADRESSE (voie) 9 ALL DES AMONTS

CODE POSTAL 91940 VILLE LES ULIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique CHALAL | Prénom(s) LAKHDAR | Nom marital | % de détention 100,00 | Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 06081974 | N° département 99 | Commune AKBOU | Pays ALGERIE

Adresse : N° 9 | Voie ALLEE DES AMONTS BATIMENT | Code postal 91940 | Commune LES ULIS | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G 2024

1/0 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023 N° SIRET 817700808000013

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABI TAXI

ADRESSE (voie) 9 ALL DES AMONTS

CODE POSTAL 91940 VILLE LES ULIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **752 647** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **121 718** euros et un total **charges** de **83 815** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **37 903** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	602 500		602 500	602 500
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	70 399	31 445	38 954	53 034
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				40
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				594
	TOTAL (II)	672 899	31 445	641 454	656 167
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	3 500		3 500	
	Autres créances	110		110	989
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	107 266		107 266	86 755
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	317		317	
	TOTAL (III)	111 193		111 193	87 744
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	784 092	31 445	752 647	743 911

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an 594

(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en **euros**	01/01/2023 31/12/2023 12 mois		01/01/2022 31/12/2022 12 mois		Variations	%
		85,23		*88,21*		*-2,24*
Concessions brevets et droits similaires	602 500	*80,05*	602 500	*80,99*		
LICENCE TAXI	160 000	*21,26*	160 000	*21,51*		
LICENCE TAXI MASSY	232 500	*30,89*	232 500	*31,25*		
LICENCE MASSY	210 000	*27,90*	210 000	*28,23*		
Autres immobilisations corporelles	38 954	*5,18*	53 034	*7,13*	(14 080)	*-26,55*
MATERIEL DE TRANSPORT	70 399	*9,35*	70 399	*9,46*		
AMORT MAT DE TRANSPORT	(31 445)	*-4,18*	(17 365)	*-2,33*	(14 080)	*-81,08*
Autres titres immobilisés			40	*0,01*	(40)	*-100,00*
TITRE SOCOMA			40	*0,01*	(40)	*-100,00*
Autres immobilisations financières			594	*0,08*	(594)	*-100,00*
DEPOTS CAUTIONNEMENTS VERSES			594	*0,08*	(594)	*-100,00*
		14,77		*11,79*		*26,72*
Créances clients et comptes rattachés	3 500	*0,47*			3 500	
Collectif clients débiteurs	3 500	*0,47*			3 500	
Autres créances	110	*0,01*	989	*0,13*	(879)	*-88,85*
Collectif fournisseurs débiteurs	20				20	
IS			855	*0,11*	(855)	*-100,00*
TVA SUR ABS	90	*0,01*	119	*0,02*	(29)	*-24,06*
TVA S/FNP			15		(15)	*-100,00*
Disponibilités	107 266	*14,25*	86 755	*11,66*	20 512	*23,64*
BNP PARIBAS 4230 994	107 266	*14,25*	86 755	*11,66*	20 512	*23,64*
Charges constatées d'avance	317	*0,04*			317	
CHARGES CONTATEES AVANCE	317	*0,04*			317	
		100,00		*100,00*		*1,17*

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	205 883	174 306
	Résultat de l'exercice	**37 903**	**31 578**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	244 887	206 983
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	127 534	167 721
	Emprunts et dettes financières divers (3)	347 293	345 392
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	612	806
	Dettes fiscales et sociales	32 321	23 009
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	507 760	536 928
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	752 647	743 911

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	37 903.49	31 577.62
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	507 760	536 928
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
		32,54		*27,82*		*18,31*
Capital Social ou individuel	1 000	*0,13*	1 000	*0,13*		
CAPITAL APPELE. SOUSCRIT. VERS	1 000	*0,13*	1 000	*0,13*		
Réserve légale	100	*0,01*	100	*0,01*		
RESERVE LEGALE	100	*0,01*	100	*0,01*		
Report à nouveau	205 883	*27,35*	174 306	*23,43*	31 578	*18,12*
REPORT A NOUVEAU	205 883	*27,35*	174 306	*23,43*	31 578	*18,12*
Résultat de l'exercice	37 903	*5,04*	31 578	*4,24*	6 326	*20,03*
		67,46		*72,18*		*-5,43*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	127 534	*16,94*	167 721	*22,55*	(40 187)	*-23,96*
PRET 738.53€/MOIS	15 202	*2,02*	23 710	*3,19*	(8 508)	*-35,88*
PRET 783.16€/MOIS	16 121	*2,14*	25 143	*3,38*	(9 023)	*-35,88*
PRET 1999.52€/MOIS	96 212	*12,78*	118 867	*15,98*	(22 656)	*-19,06*
Emprunts et dettes financières divers	347 293	*46,14*	345 392	*46,43*	1 901	*0,55*
C/CT CHALAL LAKHDAR	347 293	*46,14*	345 392	*46,43*	1 901	*0,55*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	612	*0,08*	806	*0,11*	(194)	*-24,09*
Collectif fournisseurs créditeurs	612	*0,08*	714	*0,10*	(102)	*-14,30*
FACT.NON PARV. -FRSS			92	*0,01*	(92)	*-100,00*
Dettes fiscales et sociales	32 321	*4,29*	23 009	*3,09*	9 312	*40,47*
SALAIRES NETS	7 110	*0,94*	14 146	*1,90*	(7 036)	*-49,74*
CHALAL LAKHDAR	15 391	*2,04*			15 391	
URSSAF	896	*0,12*	858	*0,12*	38	*4,42*
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL	31				31	
HUMANIS NOVALIS	176	*0,02*	169	*0,02*	7	*4,07*
VIVINTER MUTUELLE	985	*0,13*	439	*0,06*	546	*124,40*
IS	1 780	*0,24*			1 780	
TVA A DECAISSER	5 349	*0,71*	7 379	*0,99*	(2 030)	*-27,51*
TVA COLLECTEE 20%	583	*0,08*			583	
TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER	19		18		1	*5,46*
		100,00		*100,00*		*1,17*

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	121 718		121 718	118 776
	Montant net du chiffre d'affaires	**121 718**		**121 718**	**118 776**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				1 000
	Autres produits			1	11
	Total des produits d'exploitation (1)			121 718	119 787
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			28 570	37 257
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 299	1 159
	Salaires et traitements			20 815	19 744
	Charges sociales du personnel			9 111	8 528
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			14 080	14 080
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				1
	Total des charges d'exploitation (2)			73 876	80 770
	RESULTAT D'EXPLOITATION			47 843	39 017

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2023	31/12/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	47 843	39 017
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 430	1 867
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	1 430	1 867
	RESULTAT FINANCIER	(1 430)	(1 867)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	46 412	37 151
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 156	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	1 156	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 156)	
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	7 353	5 573
	TOTAL DES PRODUITS	121 718	119 787
	TOTAL DES CHARGES	83 815	88 209
	RESULTAT DE L'EXERCICE	37 903	31 578

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023 12 mois		01/01/2022 31/12/2022 12 mois		Variations	%
[illegible]	[illegible]	100,00	[illegible]	100,85	[illegible]	1,61
[illegible]						
[illegible]						
[illegible]	[illegible]	100,00	[illegible]	100,00	[illegible]	2,48
Production vendue Services FRANCE	121 718	100,00	118 776	100,00	2 941	2,48
PRESTATIONS DE SERVICES	57 658	47,37	90 984	76,60	(33 326)	-36,63
PRESTATIONS CPAM	16 647	13,68	15 542	13,09	1 105	7,11
LOCATION GERANCE	45 622	37,48	12 250	10,31	33 372	272,42
LOCATIONS VEHICULES	1 791	1,47			1 791	
[illegible]	[illegible]	100,00	[illegible]	100,00		2,48
Reprises sur provisions, transferts de charges			1 000	0,84	(1 000)	-100,00
TRANSF.CHARGES / EXPLOITATION			1 000	0,84	(1 000)	-100,00
Autres produits d'exploitation	1		11	0,01	(10)	-93,11
PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE	1		11	0,01	(10)	-93,11
[illegible]	[illegible]	60,69	[illegible]	68,00		-8,54
Autres achats et charges externes	28 570	23,47	37 257	31,37	(8 686)	-23,32
SOUS-TRAITANCE			276	0,23	(276)	-100,00
CARBURANT	8 225	6,76	10 623	8,94	(2 398)	-22,58
AD BLUE	64	0,05			64	
PETITS OUTILLAGES	1 835	1,51	346	0,29	1 489	429,80
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	41	0,03	116	0,10	(75)	-64,61
ENTRETIEN ET REPARATION	3 717	3,05	9 730	8,19	(6 013)	-61,80
MAINTENANCE	82	0,07	77	0,06	5	6,52
ASSURANCES	3 240	2,66	3 278	2,76	(38)	-1,16
ASSURANCE S/EMPRUNT	637	0,52	633	0,53	5	0,72
ASSURANCES AUTO			709	0,60	(709)	-100,00
HONORAIRES	1 500	1,23	1 595	1,34	(95)	-5,96
HONORAIRES SOCIAL	324	0,27	189	0,16	135	71,43
AUTRES HONORAIRES	165	0,14			165	
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	45	0,04	48	0,04	(3)	-7,24
PUBLICITE			30	0,03	(30)	-100,00
CADEAUX A LA CLIENTELE	139	0,11	37	0,03	102	279,67
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 355	1,11	1 538	1,29	(183)	-11,91
REPAS			42	0,04	(42)	-100,00
RECEPTIONS REPRESENTATIONS	1 590	1,31	59	0,05	1 532	NS
FRAIS POSTAUX	130	0,11	226	0,19	(95)	-42,23
FRAIS DE TELECOMMUNICATION	489	0,40	725	0,61	(236)	-32,51
CENTRAL TAXIS	3 800	3,12	5 577	4,70	(1 777)	-31,86
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	1 192	0,98	1 404	1,18	(212)	-15,08
Impôts, taxes et versements assimilés	1 299	1,07	1 159	0,98	140	12,05
TAXE D'APPRENTISSAGE	142	0,12	161	0,14	(19)	-12,03
FORMATION PROFESSIONNELLE	114	0,09	144	0,12	(30)	-20,73
CFE	1 043	0,86	854	0,72	189	22,13
Salaires et traitements	20 815	17,10	19 744	16,62	1 071	5,42
SALAIRES BRUTS	20 815	17,10	19 744	16,62	1 071	5,42

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Charges sociales du personnel	9 111	7.49	8 528	7.18	583	6.83
COTISATIONS URSSAF	6 836	5.62	6 456	5.44	379	5.88
COTISATIONS PREVOYANCES	985	0.81	878	0.74	107	12.20
COTISATIONS RETRAITE	1 259	1.03	1 194	1.01	65	5.43
CONTRIB AU DIALOGUE SOCIAL	31	0.03			31	
Dotation aux amortissements sur immobilisations	14 080	11.57	14 080	11.85		
DAP IMMOS CORPORELLES	14 080	11.57	14 080	11.85		
Autres charges de gestion courante			1			-32.88
CHARGES DE GESTION COURANTE			1			-32.88
		39.31		32.85		22.62
		1.18		1.57		-23.37
Intérêts et charges assimilées	1 430	1.18	1 867	1.57	(436)	-23.37
INTERETS S/EMPRUNT	1 430	1.18	1 867	1.57	(436)	-23.37
		-1.18		-1.57		23.37
		38.13		31.28		24.93
		0.95				
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	1 156	0.95			1 156	
AMENDES FISCALES ET PENALES	1 156	0.95			1 156	
		-0.95				
Impôts sur les bénéfices	7 353	6.04	5 573	4.69	1 780	31.94
IS	7 353	6.04	5 573	4.69	1 780	31.94
		31.14		26.59		20.03

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	121 718	*100,00*	118 776	*100,00*	2 941	*2,48*
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux						
+ Production vendue : Services	121 718	*100,00*	118 776	*100,00*	2 941	*2,48*
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	121 718	*100,00*	118 776	*100,00*	2 941	*2,48*
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	121 718	*100,00*	118 776	*100,00*	2 941	*2,48*
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance			276	*0,23*	(276)	*-100,0*
- Achats non stockés	10 165	*8,35*	11 086	*9,33*	(921)	*-8,31*
- Autres charges externes	18 406	*15,12*	25 895	*21,80*	(7 489)	*-28,92*
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	28 570	*23,47*	37 257	*31,37*	(8 686)	*-23,32*
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	93 147	*76,53*	81 519	*68,63*	11 628	*14,26*
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	256	*0,21*	305	*0,26*	(49)	*-16,15*
- Autres impôts et taxes	1 043	*0,86*	854	*0,72*	189	*22,13*
- Salaires et traitements	20 815	*17,10*	19 744	*16,62*	1 071	*5,42*
- Charges sociales	9 111	*7,49*	8 528	*7,18*	583	*6,83*
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	61 922	*50,87*	52 087	*43,85*	9 835	*18,88*
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	1		11	*0,01*	(10)	*-93,11*
+ Transfert de charges d'exploitation			1 000	*0,84*	(1 000)	*-100,0*
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	14 080	*11,57*	14 080	*11,85*		
- Autres charges de gestion courante			1			*-32,88*
RÉSULTAT EXPLOITATION	47 843	*39,31*	39 017	*32,85*	8 825	*22,62*
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières	1 430	*1,18*	1 867	*1,57*	(436)	*-23,37*
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	46 412	*38,13*	37 151	*31,28*	9 261	*24,93*
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	1 156	*0,95*			1 156	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 156)	*-0,95*			(1 156)	
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	7 353	*6,04*	5 573	*4,69*	1 780	*31,94*
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	37 903	*31,14*	31 578	*26,59*	6 326	*20,03*

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	121 718	*100.00*	118 776	*100.00*	2 941	*2.48*
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	121 718	*100.00*	118 776	*100.00*	2 941	*2.48*
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	121 718	*100.00*	118 776	*100.00*	2 941	*2.48*
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe			276	*0.23*	(276)	*-100.0*
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	121 718	*100.00*	118 500	*99.77*	3 217	*2.71*
MARGES (Commerciale + Production)	121 718	*100.00*	118 500	*99.77*	3 217	*2.71*
- Achats non stockés (c)	10 165	*8.35*	11 086	*9.33*	(921)	*-8.31*
- Autres charges externes (c)	18 406	*15.12*	25 895	*21.80*	(7 489)	*-28.92*
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	28 570	*23.47*	37 257	*31.37*	(8 686)	*-23.32*
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	93 147	*76.53*	81 519	*68.63*	11 628	*14.26*
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	256	*0.21*	305	*0.26*	(49)	*-16.15*
- Autres impôts et taxes	1 043	*0.86*	854	*0.72*	189	*22.13*
- Salaires et traitements	20 815	*17.10*	19 744	*16.62*	1 071	*5.42*
- Charges sociales	9 111	*7.49*	8 528	*7.18*	583	*6.83*
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	61 922	*50.87*	52 087	*43.85*	9 835	*18.88*
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	1		11	*0.01*	(10)	*-93.11*
+ Transfert de charges d'exploitation			1 000	*0.84*	(1 000)	*-100.0*
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	14 080	*11.57*	14 080	*11.85*		
- Autres charges de gestion courante			1			*-32.88*
RÉSULTAT EXPLOITATION	47 843	*39.31*	39 017	*32.85*	8 825	*22.62*
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	1 430	*1.18*	1 867	*1.57*	(436)	*-23.37*
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	46 412	*38.13*	37 151	*31.28*	9 261	*24.93*
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	1 156	*0.95*			1 156	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 156)	*-0.95*			(1 156)	
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	7 353	*6.04*	5 573	*4.69*	1 780	*31.94*
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	37 903	*31.14*	31 578	*26.59*	6 326	*20.03*

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023 12 mois		01/01/2022 31/12/2022 12 mois		Variations	%
		100,00		100,00		2,48
Production vendue Services	121 718	100,00	118 776	100,00	2 941	2,48
PRESTATIONS DE SERVICES	57 658	47,37	90 984	76,60	(33 326)	-36,63
PRESTATIONS CPAM	16 647	13,68	15 542	13,09	1 105	7,11
LOCATION GERANCE	45 622	37,48	12 250	10,31	33 372	272,42
LOCATIONS VEHICULES	1 791	1,47			1 791	
		100,00		100,00		2,48
Achats de sous-traitance			276	0,23	(276)	-100,00
SOUS-TRAITANCE			276	0,23	(276)	-100,00
		100,00		99,77		2,71
		100,00		100,00		2,48
Achats non stockés matières et fournitures	10 165	8,35	11 086	9,33	(921)	-8,31
CARBURANT	8 225	6,76	10 623	8,94	(2 398)	-22,58
AD BLUE	64	0,05			64	
PETITS OUTILLAGES	1 835	1,51	346	0,29	1 489	429,80
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	41	0,03	116	0,10	(75)	-64,61
Autres charges externes	18 406	15,12	25 895	21,80	(7 489)	-28,92
ENTRETIEN ET REPARATION	3 717	3,05	9 730	8,19	(6 013)	-61,80
MAINTENANCE	82	0,07	77	0,06	5	6,52
ASSURANCES	3 240	2,66	3 278	2,76	(38)	-1,16
ASSURANCE S/EMPRUNT	637	0,52	633	0,53	5	0,72
ASSURANCES AUTO			709	0,60	(709)	-100,00
HONORAIRES	1 500	1,23	1 595	1,34	(95)	-5,96
HONORAIRES SOCIAL	324	0,27	189	0,16	135	71,43
AUTRES HONORAIRES	165	0,14			165	
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	45	0,04	48	0,04	(3)	-7,24
PUBLICITE			30	0,03	(30)	-100,00
CADEAUX A LA CLIENTELE	139	0,11	37	0,03	102	279,67
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 355	1,11	1 538	1,29	(183)	-11,91
REPAS			42	0,04	(42)	-100,00
RECEPTIONS REPRESENTATIONS	1 590	1,31	59	0,05	1 532	NS
FRAIS POSTAUX	130	0,11	226	0,19	(95)	-42,23
FRAIS DE TELECOMMUNICATION	489	0,40	725	0,61	(236)	-32,51
CENTRAL TAXIS	3 800	3,12	5 577	4,70	(1 777)	-31,86
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	1 192	0,98	1 404	1,18	(212)	-15,08
		76,53		68,63		14,26
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunératio	256	0,21	305	0,26	(49)	-16,15
TAXE D'APPRENTISSAGE	142	0,12	161	0,14	(19)	-12,03
FORMATION PROFESSIONNELLE	114	0,09	144	0,12	(30)	-20,73
Impôts, taxes & versements assimilés autres	1 043	0,86	854	0,72	189	22,13
CFE	1 043	0,86	854	0,72	189	22,13
Salaires et traitements	20 815	17,10	19 744	16,62	1 071	5,42
SALAIRES BRUTS	20 815	17,10	19 744	16,62	1 071	5,42

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Charges sociales	9 111	7.49	8 528	7.18	583	6.83
COTISATIONS URSSAF	6 836	5.62	6 456	5.44	379	5.88
COTISATIONS PREVOYANCES	985	0.81	878	0.74	107	12.20
COTISATIONS RETRAITE	1 259	1.03	1 194	1.01	65	5.43
CONTRIB AU DIALOGUE SOCIAL	31	0.03			31	
[illegible]	[illegible]	50.87	[illegible]	43.85	[illegible]	18.88
Autres produits d'exploitation	1		11	0.01	(10)	-93.11
PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE	1		11	0.01	(10)	-93.11
Transfert de charges			1 000	0.84	(1 000)	-100.00
TRANSF.CHARGES / EXPLOITATION			1 000	0.84	(1 000)	-100.00
Dotations aux amortissements et provisions	14 080	11.57	14 080	11.85		
DAP IMMOS CORPORELLES	14 080	11.57	14 080	11.85		
Autres charges de gestion courante			1			-32.88
CHARGES DE GESTION COURANTE			1			-32.88
[illegible]	[illegible]	39.31	[illegible]	32.85	[illegible]	22.62
Charges financières	1 430	1.18	1 867	1.57	(436)	-23.37
INTERETS S/EMPRUNT	1 430	1.18	1 867	1.57	(436)	-23.37
[illegible]	[illegible]	38.13	[illegible]	31.28	[illegible]	24.93
Charges exceptionnelles	1 156	0.95			1 156	
AMENDES FISCALES ET PENALES	1 156	0.95			1 156	
[illegible]	[illegible]	-0.95			[illegible]	
Impôts sur les bénéfices	7 353	6.04	5 573	4.69	1 780	31.94
IS	7 353	6.04	5 573	4.69	1 780	31.94
[illegible]	[illegible]	31.14	[illegible]	26.59	[illegible]	20.83

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	602 500					602 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	602 500					602 500
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	70 399					70 399
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	70 399					70 399
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	40				40	
	Prêts et autres immobilisations financières	594				594	
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	634				634	
	TOTAL	673 532				634	672 899

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique. matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	17 365	14 080		31 445
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 365	14 080		31 445
	TOTAL	17 365	14 080		31 445

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS ABI TAXI	**81770081800013**	**4932Z**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
9 ALL DES AMONTS **91940 LES ULIS**		

	I. Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs *(tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)*	46 412
b	Dont plus-value nette à court terme *(tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)*	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice *(tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)*	
B. Résultats relevants du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice *(pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WI)*	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI *(tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)*	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice *(pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)*	

	II. Bénéfices soumis au taux réduit	
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	42 500

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l Total des lignes (a-e-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	3 912

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Egalité
Fraternité

N° 1330-CVAE
(2024)
Articles 1586 ter à 1586 nonies du CGI

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

Au titre de

Dénomination de l'entreprise : **SAS ABI TAXI**
Adresse : **9 ALL DES AMONTS**

91940 LES ULIS

N° Siret de l'établissement principal : **81770081800013**

Activité : **Autres transp. Terrest. voyageurs** Code activité : **4932Z**

Déclarant Nom du signataire Qualité du signataire

A Le

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du **01012023** au **31122023**

Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	
Chiffre d'affaires de référence	A3	121 718
Chiffre d'affaires de référence du groupe*	B6	

* CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALARIES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

Code NIC A4	Numéro du département A5	Commune de localisation *(En toutes lettres)* A6	Code INSEE commune A7	Nombre de salariés A8

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE[1]

Numéro du département B1	Commune de localisation *(En toutes lettres)* B2	Code INSEE commune B3	Nombre de salariés B4

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

N° 2069-RCI-SD
(2024)
Formulaire obligatoire

Au titre de l'année civile Néant ☐

Dénomination de l'entreprise	SAS ABI TAXI	N° Siren :817700818
Adresse	9 ALL DES AMONTS 91940 LES ULIS	

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés ☐ | PME au sens communautaire | X

Dénomination de la société mère		N° Siren :
Adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Réduction d'impôt en faveur du mécenat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts»)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD
(2024)
Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012023 et clos le 31122023 — Régime simplifié d'imposition [X] — Régime réel normal [ ]

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe [ ] — Si PME innovante [ ] — Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) [ ]

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
SAS ABI TAXI	
SIRET 81770081800013	
Adresse du principal établissement	**Ancienne adresse en cas de changement**
9 ALL DES AMONTS 91940 LES ULIS	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante [ ] SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d' identification de la société mère : [ ]

B ACTIVITÉ

Activités exercées : Autres transp. Terrest. voyageurs — Si vous avez changé d'activité, cochez la case [ ]

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal : 3 912 — Bénéfice imposable à 15% : 42 500 — Déficit :

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% :

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15% : — PV à long terme imposables à 19% : — PV exonérées (art. 238 quindecies) :

Autres PV imposables à 19% : — PV à long terme imposables à 0% :

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

- Entreprises nouvelles art. 44 sexies [ ]
- Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A [ ]
- Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A [ ]
- Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies [ ]
- Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies [ ]
- Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies [ ]
- Zones franches d'activité art 44 quaterdecies [ ]
- Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies [ ]
- Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies [ ]
- Autres dispositifs [ ]
- Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies [ ]

Sociétés d'investissements immobiliers cotées [ ] — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : — Plus-values exonérées relevant du taux de 15% :

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W du CGI [ ]

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts :
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité :

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5% :

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 % :

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre [ ]
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre [ ] Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : ACD ComptabilitéExpert

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
SAS MATHIEU ET ASSOCIES 41 Rue Pierre Brossolette 91130 RIS ORANGIS Tél : 01 69 02 77 60	Tél :
OGA/OMGA [ ] Viseur conventionné [ ] (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : N° d'agrément :	Date : Lieu : Qualité et nom du signataire : Signature :
Examen de conformité fiscale (ECF) [ ]	***prestataire :***

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2024)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice : **SAS ABI TAXI** **31122023**

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus **(A préciser par nature sur les lignes e à h)**		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7 Montant des revenus répartis		total (a à h)	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou copartipants	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2024)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice : **SAS ABI TAXI** — **31122023**

K	DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION	
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires **abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023**, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés	20 815
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a*ter* et a*quater*)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice		
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice		